

# Bilan 2019-2022

RÉALISATIONS

FORCES

ENJEUX

LIMITES

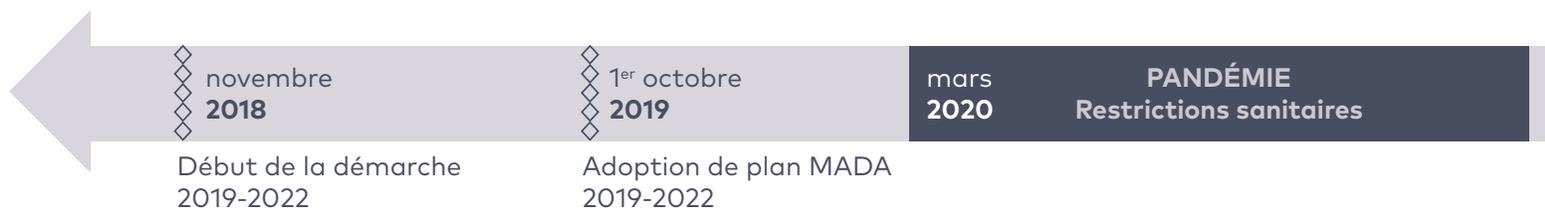
PLAN D'ACTION

MA  
DA

D'ANJOU

2019-  
2022





## Réalisations 2019-2022

### Contribuer à faire d'Anjou un arrondissement universellement accessible pour les personnes âgées

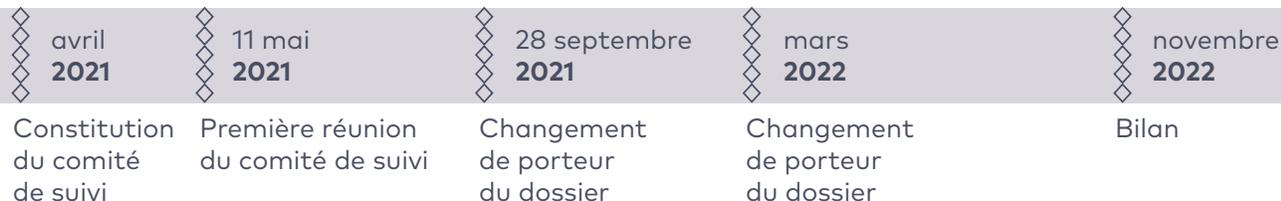
<b>AXE 1</b>	1.1	Aménager des équipements ainsi que des installations sportives, de loisirs, communautaires et municipales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement d'une cuisine collective au centre Roger-Rousseau.</li> <li>- Réaménagement du centre Roger-Rousseau afin de pallier au manque de locaux et d'espace.</li> <li>- Repérage des installations qui ne sont pas universellement accessibles.</li> <li>- Réaménagement des installations qui n'étaient pas universellement accessibles; Centre Roger-Rousseau</li> <li>- Comptoir d'accueil de la bibliothèque Jean-Corbeil - 7171, Bombardier</li> </ul>
	1.2	Aménager des parcs et des espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaménagement du parc de Verdelles.</li> <li>- Réaménagement et ajout de bancs au parc d'Antioche.</li> <li>- Aménagement d'une station d'exercice au parc Roger-Rousseau.</li> <li>- Aménagement de circuit piétonnier, aire de repos et stations d'exercice parc des Roseraies.</li> <li>- Amélioration de l'éclairage existant dans les parcs et taille régulière de la végétation pour dégager les aires communes.</li> <li>- Marches exploratoires pour cibler les problématiques d'aménagements à la place Chaumont et au bloc sportif de l'école secondaire Anjou.</li> <li>- Ajout de supports à vélos dans les parcs et près des espaces publics.</li> <li>- Déneigement des installations extérieures fréquentées en hiver.</li> </ul>
	1.3	Intégrer les principes d'accessibilité universelle au règlement d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect de l'accessibilité universelle lors de réaménagements ou de nouvelles constructions.</li> </ul>
	1.4	Améliorer l'offre résidentielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protocole de référencement et veille sur la situation du logement pour les personnes âgées.</li> </ul>

### Améliorer la sécurité des personnes âgées dans l'espace public et dans leur résidence

<b>AXE 1</b>	2.1	Implanter un système de signalisation efficace et des mesures qui facilitent les déplacements à pied et en quadriporteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du temps de traversée à certaines intersections en modifiant le phasage des feux.</li> </ul>
	2.2	Mener et maintenir les opérations de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajout de saynète concernant les quadriporteurs.</li> <li>- Campagne de sensibilisation sur la sécurité des piétons.</li> <li>- COVID-19               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajout de brigades (à vélo et à pied) dans les parcs et espaces publics</li> <li>• Patrouille de prévention (cadets et policiers à vélo)</li> <li>• Campagne de sensibilisation sur les mesures sanitaires</li> <li>• Rappel des mesures sanitaires et des cliniques de dépistage par le camion-crieur d'Anjou</li> </ul> </li> </ul>
	2.3	Évaluer la sécurité, l'accessibilité et le confort des aménagements de rues auprès des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marches exploratoires à la place Chaumont pour vérifier l'éclairage et les aménagements.</li> </ul>

### Contribuer à la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la maltraitance des personnes âgées plus vulnérables

<b>AXE 2</b>	3.1	Soutenir des actions pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées vulnérables	<b>Réalisations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion du programme PAIR par le SARA d'Anjou – service d'appels automatisés pour les aînés vivant à domicile.</li> <li>- Maintien de la gratuité des locaux, autobus municipal et services municipaux pour les organismes qui ont pour mission d'aider les aînés.</li> <li>- Ajout d'une section sur les services et activités offerts à Anjou sur le site montreal.ca</li> <li>- Service du biblio-courrier gratuit pour les 65 ans et plus.</li> </ul>
	3.2	Sensibiliser les personnes âgées aux questions d'intimidation et de maltraitance	



### Mieux faire connaître la réalité des personnes âgées à la population

<b>AXE 2</b>	4.1	Favoriser le jumelage entre les jeunes et les aînés et inspirer la création de nouveaux projets	Réalizations	- Mise en place d'activités intergénérationnelles (Cercle de Fermières/École Saint-Joseph, Sara d'Anjou/École Saint-Joseph).
	4.2	Partager et valoriser la mémoire et l'histoire des personnes âgées		- Publications dans l'Infolettre, le Regards sur Anjou et les réseaux sociaux pour souligner les personnes centenaires de l'arrondissement.
	4.3	Souligner annuellement la « journée internationale des aînés » le 1 <sup>er</sup> octobre		- Publication annuelle dans le Regards sur Anjou et sur la page Facebook de l'arrondissement pour souligner la journée du 1 <sup>er</sup> octobre.

### Contribuer à ce que les personnes âgées demeurent actives dans la communauté

<b>AXE 2</b>	5.1	Promouvoir et encourager le recrutement de nouveaux bénévoles au sein des organismes qui répondent aux besoins des aînés angevins	Réalizations	- Soirée hommage à l'action bénévole angevine pour souligner l'apport des bénévoles à l'arrondissement.
	5.2	Améliorer les horaires, la tarification ainsi que la programmation de l'offre d'activités sportives, culturelles et de loisirs pour susciter la participation des personnes âgées		- Améliorer l'offre existante d'activités gratuites ou à faible tarification, notamment au niveau du calendrier culturel de l'arrondissement et des activités de loisirs en accès libre. - Nouvelle carte d'arrondissement et Guide du citoyen diffusant les lieux accessibles universellement.

### Favoriser la participation citoyenne et l'engagement social chez les personnes âgées

<b>AXE 3</b>	2.1	Consulter les personnes âgées au sujet des infrastructures urbaines	Réalizations	
	6.2	Rendre plus accessibles les activités décisionnelles et consultatives de l'arrondissement		- Publications réalisées dans les divers outils de communications externes (Réseaux sociaux, Regards sur Anjou, Infolettre, Guide du citoyen, Montréal.ca, conseil d'arrondissement diffusé sur Youtube).
	6.3	Faire connaître l'éventail des possibilités d'implication des personnes âgées dans leur communauté		
	6.4	Impliquer la communauté lors de la disparition d'aînés sur le territoire angevin		

### Optimiser les partenariats internes et externes des instances municipales

<b>AXE 4</b>	7.1	Consolider et développer des partenariats pour pérenniser les actions et les projets des milieux pour personnes âgées
	7.2	Assurer un suivi du plan d'action MADA 2019-2022

# Forces du plan d'action MADA 2019-2022

Les actions prévues au plan ont majoritairement été réalisées et ont eu un impact significatif sur le quotidien des personnes âgées. Il s'agit d'une belle réussite, surtout au niveau de l'implication des partenaires.

Super réussite au niveau des aménagements des installations, nos équipes ont dépassé les objectifs, non seulement en identifiant les besoins, mais en appliquant les correctifs.

Le réaménagement des parcs, avec l'ajout d'éclairage, de stations d'exercice et de bancs a permis d'améliorer l'expérience des utilisateurs des parcs.

Amélioration de la diffusion des informations concernant les aînés par l'arrondissement et refonte de la carte de l'arrondissement avec l'identification des lieux universellement accessibles.

## Enjeux

### Plans directeurs et réglementations

- Considérer les besoins des personnes âgées dans l'élaboration des plans directeurs de l'arrondissement.

### Sécurité

- Répondre au besoin grandissant de sécurité des citoyens qui vivent à Anjou et qui fréquentent les lieux publics sur le territoire de l'arrondissement.

### Consultation et concertation

- Favoriser la concertation avec les principaux acteurs pour prendre en compte les problématiques et les préoccupations réelles de cette clientèle.

### Bénévolat – engagement citoyen

- La recherche de bénévoles est devenue un enjeu de taille pour tous les organismes, particulièrement les organismes œuvrant auprès des personnes âgées.

## Limites de la réalisation du plan d'action MADA 2019-2022

- ◆ La pandémie qui a commencée en 2020 a été un frein à plusieurs actions qui devaient être réalisées dans le plan d'action actuel. Dans un premier temps, la restructuration des priorités lors de l'arrêt général de mars 2020 a forcé la pause de certaines actions. Ensuite, les mesures sanitaires en vigueur ont empêchés la réalisation de toutes les actions qui nécessitaient des rassemblements de plus grande envergure.
- ◆ Plusieurs changements ont eu lieu au sein des équipes impliquées dans le plan MADA au cours des dernières années. Cela a occasionné une difficulté pour le suivi des actions dans certaines directions et certaines actions n'ont pas été prises en charge.